

Genre du véhicule	Marque de Fabricant	Type	Modèle année	Borderouge-type No.
Véhicule de tourisme	PEUGEOT	403 U 5 - COMMERCIALE	1956/57	20448
Caractéristiques	Désignation "403" à l'avant du vhc. et "403 U 5" en préfixe du numéro de châssis. Modèle "Commerciale" avec banquette arrière rabattable et porto arrière			
Constructeur du châssis	S.A. des Automobiles PEUGEOT, SOCHAUX-MONTBELIARD et PARIS (F)			
N° frappé	A droite à partie supérieure de l'avant et sur plaque du constructeur			
Marque du moteur	PEUGEOT			
N° frappé	A gauche, sur partie supérieure du bloc-moteur, à côté de la pompe à essence.			
		Carburant	Essence	
Cyl.	4	Alésage	60	Course
				73
				CV-Impt
			7,475	CV-Brin
Carrosserie forme	Commercial			
Constructeur de la carrosserie	S.A. des Automobiles PEUGEOT, SOCHAUX-Montbéliard (F)			
Nombre de places total	5	(Avant 2 Milieu - Arrière 3)) Places debout -
Siège arrière	-			
Nombre de portes	4 + 1 arrière	Direction position	A gauche	
Type du moteur	403	Frein à pied	Hydraulique, à expansion interne, marques "LOCKHEED" sur toutes les 4 roues.	
Genre	En ligne, soupapes en tête	Frein à main	Mécanique, à expansion interne, câble/tringle, sur roues arrières.	
Position	A l'avant	Frein moteur	-	
Cylindrée	1468 cm ³	Frein remorque	-	
Temps	4 Refroid. Eau	Genre de la transmission	Mécanique, synchronesh	
Entraînement	SUR roues arrières	Vitesse en 1 ^{re} vitesse	28 km/h. maxima	Nombre de vél. avant 4
Nombre d'axes	2 de roues 4			km/h.
Bloccage différentiel	-			
Phares: marque	CIBIE - MARCHAL - DUCELIER	Tension de l'appareillage électrique	12 Volts	
Syst. antibrouillard	ampoules Bilux à cuillier (jaunes)	Indic. de direction système	6 Clignoteurs av. témoin opt. & électr.	
Faux de position	2 dans les phares	Emplacement AV = Sous les phares, blanc		
	2 faux de stationnement, latéralement (**)	Latéralement combinés av. faux Stationnement. (**)		
Phare brouillard	-	AB = Combines avec feux arrières et stop (rouge)		
Feu arrière	2 combinés avec faux stop (rouge)	Essuie-glace 2 électriques		
Catadioptre	2 à gauche et à droite (rouge)	Avertisseur 1 électrique (2 tons)		
Feu stop	2 combinés avec faux arrières (rouge)	Rétroviseur 1 A gauche, à l'avant sur l'aileron		
Eclairage du N° de contrôle	1 contre porte arrière 4 Watts	Indicateur de vitesse -		
Phare de recul	-	Figurine de radiateur L'enjoliveur d'origine (tête de lion) n'est monté sur les vhc. à destination de la Suisse,		

Poids en kg.	Cabine	Capacité de charge du châssis	Véda (couvercle)	Châssis
Poids en kg.	Dimensions RICHELIN C 165 x 380 C	Charge pneu kg.	simples/AXXXA	Dimensions simples/AXXXA
Arrière	165 x 380 C	550	550	590
Total	16220	630	14220	560
Arrière	590	630	14220	560
Poids maximum garanti du train routier	2350	78 - 80 tonnes	Bruit au régime moteur d'utilisation	1490
Poids maximum garanti par le fabricant	(5200 t/21m.)	(5200 t/21m.)	Bruit au régime moteur d'utilisation	14800
Dimensions extérieures en mm			Poids max. garanti par le fabricant	1490
Longueur	4610	975	Longueur	1770
Largeur avançant	1590	1680	Hauteur	900
Hauteur	1680	1740	Hauteur du point au sol	10100 d. 10450
Empattement	2990	2990	Hauteur des réflecteurs	770
Largeur à flux arrière	1680	1680	Hauteur à l'arrière	1310
Hauteur du point au sol	10100 d. 10450	10100 / 10390	Hauteur des réflecteurs	-
Hauteur	10390	1010 / 10390	Hauteur à l'arrière	-

•) Selon la nature des marchandises transportées, monter un second rétroviseur à l'extérior du côté droit. •) D'autre part, placer un dispositif de protection derrière le siège du conducteur (grille, barres, paroi ou stabilisateurs). •) Faux de stationnement, faire vers l'avant, rouge vers l'arrière, fonctionnement synchronisé avec les clignotateurs.

La garniture originale (tôle de 1100) n'est pas montée par la construction sur les vhc. à destination de la Suisse; elle est remplacée par une garniture plate.

Enjoliveur de capot: